

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir remplir un formulaire par participant, d'écrire en lettres capitales et de renseigner chaque rubrique.

Formulaire à retourner **avant le 17 Mars 2019** par fax ou par courrier accompagné du règlement ou de l'attestation de prise en charge à :
ARSPG / DSO
15 rue Cugnot - 75018 Paris • Tél : 01 53 26 83 95 • Fax : 01 53 26 03 72 • inscriptions-arspg@d-s-o.fr

Je soussigné(e) ☐ Pr. ☐ Dr. ☐ M. ☐ Mme

NOM : PRÉNOM :

STATUT : ☐ Libéral ☐ Hospitalier ☐ Salarié ☐ Autre :

COORDONNÉES DE CORRESPONDANCE

ÉTABLISSEMENT :

SERVICE : N° RPPS ou adeli :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉLÉPHONE : FAX :

E-MAIL : @

DROITS D'INSCRIPTION, NOUVELLES FORMULES

Les droits d'inscription incluent les pauses café prévus au programme. L'inscription au congrès international ne donne pas droit à un atelier au choix. Vous avez la possibilité de choisir un atelier en complément de votre forfait.

Merci de cocher les cases qui correspondent à vos choix.

Forfait Médecins
du 28 au 29 mars 2019
SANS ATELIER - AVEC BUFFET DÉJEUNATOIRE

Forfait Psychologues, internes, infirmiers, cadres de santé
du 28 au 29 mars 2019
SANS ATELIER - AVEC BUFFET DÉJEUNATOIRE

Atelier de formation

TOTAL INSCRIPTION :

Tarif jusqu'au
24 février 2019

☐ 335 € T.T.C.

☐ 275 € T.T.C.

☐ 50 € T.T.C.

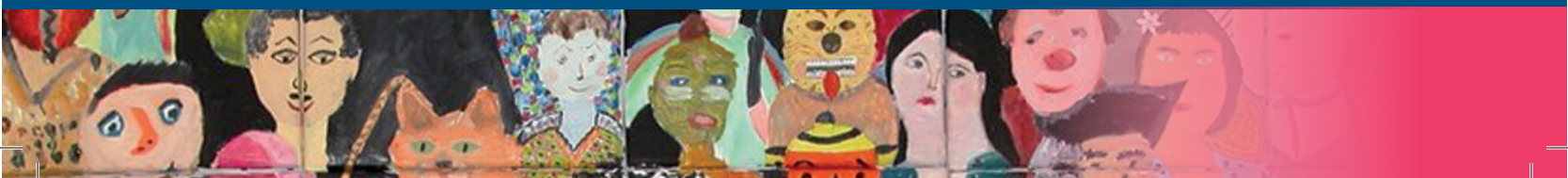
Tarif à partir du
25 février 2019

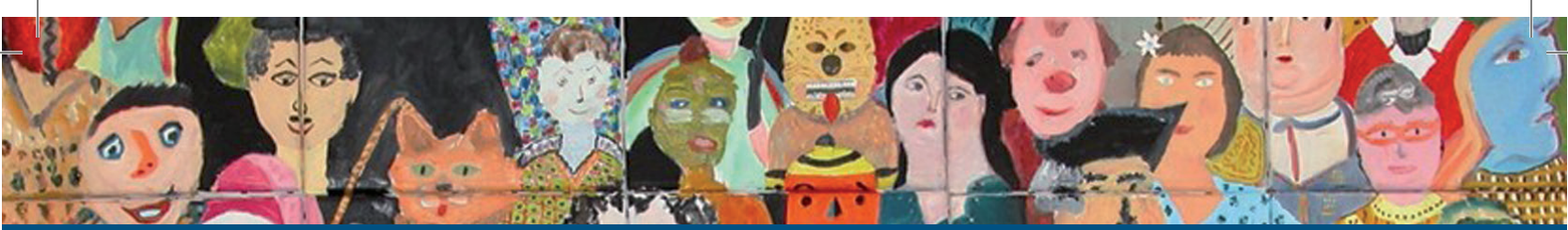
☐ 385 € T.T.C.

☐ 305 € T.T.C.

☐ 70 € T.T.C.

€ T.T.C.





ATELIERS DE FORMATION*

Les thèmes et horaires des ateliers sont disponibles dans le programme préliminaire ou sur le site internet www.arspg.org.

☐ Choix d'atelier (sous réserve de disponibilité) :

1/

2/

* Ces ateliers ne sont pas des programmes DPC

CONVENTION DE FORMATION

☐ Je souhaite recevoir une convention simplifiée de formation à adresser à mon employeur (hôpital...)

☐ A l'adresse indiquée au recto

☐ A l'adresse ci-dessous :

NOM DU CONTACT :

ÉTABLISSEMENT :

SERVICE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

MAIL :

☐ Je joins une attestation de prise en charge de mon employeur

TRANSPORT

Pour bénéficier d'une réduction Air France, retrouver le code promotionnel sur le site www.arspg.org - rubrique «Congrès international ==> informations pratiques»

☐ Je souhaite recevoir fichet(s) de réduction SNCF.

RÈGLEMENT

☐ par chèque en Euro (€) : veuillez trouver ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre ARSPG / DSO

☐ par virement sur le compte de l'ARSPG / DSO

RIB : 10107 00278 00919042640 39
IBAN : FR7610107002780091904264039
BIC : BREDFRPPXXX
AGENCE : BRED Place de Madrid 92200
Neuilly sur Seine

Date et signature (obligatoires) :

TOUTE INSCRIPTION NON ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT OU DE L'ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Les tarifs d'inscription sont des tarifs forfaitaires et donc indivisibles.

Toute demande d'annulation d'inscription doit être impérativement formulée par écrit à :

Congrès ARSPG / DSO - 15 rue Cugnot - 75018 Paris - France et reçue **avant le 10 février 2019**. Ceci donnera droit à un avoir pour le prochain congrès.

Dès réception du règlement correspondant à l'inscription, une lettre de confirmation sera adressée au participant.

La facture ainsi que l'attestation de présence seront remis aux participants pendant le congrès ou sur simple demande auprès de DSO.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'ARSPG est inscrite auprès de la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et en respecte les règles.

L'ARSPG est un organisme de formation sous le n°11755142075.

Numéro de SIRET : 423 044 155 000 38

Parallèlement au congrès, l'ARSPG met en place en partenariat avec l'UPMC des programmes DPC. Plus d'info sur le site www.arspg.org

FACULTÉ DE MÉDECINE LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE - 105 BOULEVARD DE L'HÔPITAL 75013 PARIS (MÉTRO 5) - DU 28 ET 29 MARS 2019

